

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, session 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, au titre de l'année 2024 :

Madame PIERRE Murielle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

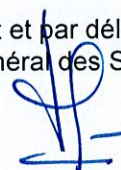
Monsieur DUMONT Jean-Michel, ingénieur de recherche hors classe, expert, Centre national de la recherche scientifique, Lyon.

Madame BRETON Marjorie, assistante ingénieure, Rectorat de Dijon, Dijon.

Monsieur BOLLAND Patrice, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon, le 19/09/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Alain HELLEU